

# Pas d'enquête sur les abus

Le 11 juin à Neuchâtel, au terme d'un long débat passionné et parfois sous haute tension, les délégués de l'Eglise évangélique réformée de Suisse en ont décidé ainsi: leur enquête sur les abus en population générale doit être initiée par la Confédération.



© Eglise évangélique réformée de Suisse

Les délégués de l'Eglise évangélique réformée de Suisse se sont réunis à Neuchâtel du 9 au 11 juin.

Menée par treize Eglises allemandes réunies en coalition, la fronde qui s'opposait au projet du Conseil de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) – un large sondage de la population suisse n'incluant pas les archives des Eglises réformées cantonales, estimées trop difficiles à rassembler (EM18) – a largement réuni face à une contre-proposition vaudoise qui faisait office de «voie du milieu» lors du synode d'été de l'EERS à Neuchâtel.

«Le Conseil de l'EERS s'engage auprès de la Confédération pour la réalisation d'une étude sur les abus dans l'ensemble de la société», formule ainsi l'amendement de la coalition allemande qui fera foi. «La Confédération doit prendre en charge cette étude. Si notre Eglise s'en charge, nous n'aurons pas de recul, ni dans la collecte des résultats ni dans leur analyse, défendait à la tribune Esther Straub, présidente de l'Eglise réformée zurichoise. L'abus sexuel doit être étudié par toute la société dans un grand examen de conscience global.»

En détaillant la proposition, son homologue lucernoise Lilian Bachmann a levé un malentendu: «Notre idée comprend tout de même la réalisation d'une enquête interne, à diligenter très rapidement. Celle-ci consisterait, pour un coût de 100'000 francs, en une série d'interviews menées durant quatre à six mois par un groupe de travail à définir».

Le projet retenu pose des questions de faisabilité. Le chercheur de l'Université de Lucerne Anastas Odermatt, qui a imaginé l'étude que proposait le Conseil, ne voit pas comment remettre l'enquête à la Confédération. «Cela n'est pas réaliste. La Confédération a d'autres choses à faire et arguerait de la séparation entre Eglises et Etat si on lui confiait une telle enquête», a-t-il estimé.

## Pas réaliste

La proposition allemande n'était pas la seule à contrer le Conseil. D'autres amendements étaient proposés par l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, qui voyait encore trop de «flou» dans les modalités de l'étude.

Elle demandait la constitution d'une «commission consultative des parties prenantes» et un «rapport complémentaire» contenant notamment un «calendrier des démarches», «un avis juridique concernant le type d'enquête à mettre en place» ou encore «un justificatif du coût de l'étude».

Du côté des Vaudois, la déception est grande. La déléguée Aude Collaud, pasteur et aumônière jeunesse, est amère: «Les atteintes à l'intégrité sexuelle ou spirituelle sont nombreuses dans l'Eglise et des cas vont encore éclater. En souhaitant relayer à d'autres le soin d'enquêter de façon générale dans la population, le synode de l'EERS a choisi de ne pas investir dans la recherche de la vérité.»

Rita Famos, la présidente du Conseil de l'EERS, s'est toutefois dite satisfaite par l'option retenue: «L'EERS condamne les abus et les Eglises membres vont continuer à renforcer leurs propres systèmes de protection contre ces derniers. Et nous donnerons l'impulsion voulue à la Confédération afin qu'elle réalise une enquête sur la société tout entière.» |